

Informations fournies par la Direction du Jardin d'Acclimatation sur les travaux en cours et objectifs poursuivis

Philosophie générale des travaux

Le programme de travaux, d'un montant de 60M€ défini avec la Ville de Paris, repose à la fois sur le respect absolu de la tradition, de l'image et de l'identité du plus ancien parc d'attraction de France, tel que les visiteurs le connaissent, mais aussi sur l'objectif de modernisation et de diversification de ses activités, de restitution et d'embellissement de son patrimoine paysager et architectural.

Ce chantier permettra de restaurer le patrimoine architectural du parc, de recomposer ses paysages, de proposer à ses visiteurs une offre de loisirs, renouvelée, attractive et sécurisée, de leur permettre de disposer de services repensés, qu'il s'agisse de restauration ou de boutiques. Plus de 30 millions d'euros seront ainsi consacrés à la réhabilitation des infrastructures, à la valorisation du patrimoine architectural, avec les architectes Jean-François Bodin, Jim Cowey (Studios) et Didier Balland (atelier 24), et à l'amélioration du paysage pour en faire, sous la direction de Philippe Deliau du cabinet Alep, un espace de promenade unique et écologique, retrouvant les plans du paysagiste Barillet-Deschamps. 23 millions d'euros seront affectés au renouvellement des attractions emblématiques du Jardin et à l'installation de 17 manèges neufs qui renoueront, dans une ambiance SteamPunk, avec l'histoire du Jardin. Un soin particulier sera porté à l'aménagement de la Petite Ferme et au bien-être des animaux. Une moindre météo-dépendance sera recherchée en couvrant certains équipements. L'écosystème digital du Jardin d'Acclimatation sera également totalement refondu avec pour pierre angulaire un nouveau site Internet.

Programme architectural

Le Jardin disposait de 11 067,1m² de surfaces couvertes. Le programme architectural prévoit de les réduire à 8 871m² (soit une diminution de 20%) afin de retrouver les perspectives d'origine et de redonner une place centrale à la nature.

Le programme de démolition se concentre essentiellement à la lisière nord du Jardin (côté boulevard Maurice Barres) avec la suppression du front bâti précaire et disgracieux du village des manèges qui représentait plus de 2 050m².

Programme paysager

242 arbres supplémentaires seront plantés (dont des séquoias de 8 mètres, des saules, des cyprès, des tilleuls, des charmes, des pommiers, des cerisiers...) portant ainsi le nombre total de sujets à 500, essentiellement aux abords du Village des manèges et le long de la nouvelle allée boréale à la lisière nord du Jardin. Cette allée, autrefois zone technique et de stockage encombrée de bennes à déchets, sera désormais accessible aux visiteurs et accueillera un parcours sportif.

35 000 arbustes supplémentaire seront plantés.

12 000m² de prairie seront créés ou rénovés.

Les attractions du Jardin

Le programme de travaux ne prévoit pas d'augmenter le nombre d'attractions.

Sur 40 attractions, 17 seront remplacées (dont le Labyrinthe des glaces, le Circuit 3000, le Karting, la Rivière indienne, la Chenille, le Poussin ou le Samba) et 23 seront rethématisées.

L'implantation du Village des manèges a été entièrement repensée. Anciennement concentrées au nord de l'allée Alphand, du côté du boulevard Maurice Barres, les attractions seront mieux réparties

de part et d'autre de l'axe principal et intégrées dans leur environnement grâce à un important travail d'aménagement paysager réalisé autour de chaque manège. La nature, la végétalisation et les plantes reprendront ainsi force dans le périmètre du Village pour redonner de la cohérence à l'ensemble du parc.

Une attention toute particulière a été portée sur l'intégration phonique des attractions. Pour le nouveaux roller-coaster, une structure « métal » a été préférée à une structure « bois » trop bruyante et plusieurs tonnes de sable ont été versées à l'intérieur de chaque rail pour en limiter au maximum l'impact sonore. Chaque attraction sera paysagée et adossée à des plantations.

Le bâtiment boréal

Ce bâtiment, d'une surface limitée de 1850m² regroupera l'ensemble des équipes du Jardin qui étaient autrefois dispersées sur l'ensemble du site.

Il comporte trois niveaux : un sous-sol dédié au stockage et aux vestiaires des salariés, un rez-de-chaussée qui abritera les ateliers techniques (menuiserie, électricité, ...) et un espace d'accueil pour le public, un premier étage regroupant les bureaux du personnel administratif. Les ateliers sont orientés vers le sud et les murs pleins et isolés protégeront d'éventuels nuisances visuelles et sonores les riverains. La façade côté boulevard Maurice Barrès, quant à elle, sera masquée par des arbres et sa toiture à double pans sera végétalisée afin d'intégrer le bâtiment dans son environnement paysager. Ce bâtiment remplace les 2 050m² de constructions disgracieuses qui abritaient les ateliers et zones de stockage du Jardin qui étaient à la vue des riverains de l'avenue Maurice Barrès.

Intégrée à la volumétrie de la Grande Volière, les retraits et la transparence de la construction permettent de briser son effet longiligne. Son style, auquel les architectes des bâtiments de France et de la Ville de Paris ont porté une attention toute particulière, veillant au respect de leurs préconisations, est partagé par les autres édifices qui jalonnent l'allée, afin de donner une homogénéité visuelle et une cohérence à cette allée de promenade. En façade, le bois est largement employé pour créer un décor fédérateur et de nouveaux arbres seront plantés afin masquer le bâtiment. Ces investissements iront dans le sens de l'intérêt des riverains du boulevard Maurice Barrès débarrassés d'aires de stockage et de la présence de déchets peu agréable à la vue.

Pour information, 126 entreprises travaillent actuellement sur le chantier, ce qui représente près de 500 ouvriers.